

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2017

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BASSE VALLÉE DE L'ERVE ET DU TREULON



Table des matières

1.	Présentation du CTMA et rappel du contexte.....	1
1.1.	Le territoire.....	1
1.2.	Les enjeux et les objectifs.....	1
1.3.	La cellule d’animation du syndicat	2
2.	Présentation de la cellule d’animation du CTMA.....	2
2.1.	Le comité de pilotage	2
2.2.	Le Comité technique.....	2
2.3.	Le comité syndical	2
2.4.	Intercommission SAGE Sarthe Aval	2
2.5.	GEMAPI.....	3
2.6.	Colloques et formations	3
3.	Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l’Erve et du Treulon sur 2017	3
4.	Actions de communication.....	4
5.	Budget et financement.....	4
6.	Bilan et perspective	4
7.	Annexes	5
7.1.	Annexe 1 : Photos travaux 2017.....	5
7.2.	Annexe 2 : Cartographie des travaux 2017	5

1. Présentation du CTMA et rappel du contexte

1.1. Le territoire

Affluent rive droite de la Sarthe, l'Erve draine l'extrémité sud-ouest du département de la Mayenne et la partie occidentale du département de la Sarthe.

En ce qui concerne l'aire d'étude, la basse vallée de l'Erve occupe une surface de 39 km² pour une longueur de 19km. Elle longe l'enclave communale d'Epineux-le-Séguin, traverse les communes d'Auvers-le-Hamon et de Sablé-sur-Sarthe et de façon limitrophe le territoire de Juigné-sur-Sarthe.

Le Treulon, son principal affluent prend sa source à une altitude de 200 m, dans la forêt de la Grande Charnie, au sud de la commune de Torcé-Viviers-en-Charnie. Il devient pérenne en amont du bourg de Blandouet et conflue avec l'Erve au lieu-dit le Bel-Air sur la commune d'Auvers-le-Hamon, à une altitude de 34 mètres.

Le Treulon s'inscrit dans un bassin versant de 154 km² pour une longueur de 36 km à la limite des départements de la Mayenne et de la Sarthe. De forme globalement rectangulaire, il s'oriente selon un axe nord / sud.

1.2. Les enjeux et les objectifs

L'enjeu est important sur le territoire compte tenu des différentes pressions exercées par les différentes professions. On observe notamment :

Une détérioration de la qualité physico-chimique et biologique de l'eau par l'apport d'intrants liée à une forte pression agricole.

Une dégradation des berges dues au piétinement du bétail.

Une ripisylve peu dense voire absente qui ne remplit que partiellement son rôle épuratoire, mécanique et biologique alternant avec des sections présentant un aspect très dense et envahissant.

Une banalisation hydro morphologique et un appauvrissement de la biodiversité imputable à la chenalisation des cours d'eau et la mise en bief des cours d'eau.

Une discontinuité longitudinale responsable du blocage du transit sédimentaire, hydraulique et de la libre circulation des poissons.

Un écoulement des eaux ponctuellement perturbé par la présence d'embâcles ou par un défaut d'entretien sectoriel de la ripisylve.

Une turbidité élevée entraînant le colmatage du fond de la rivière uniformise le support et asphyxie la végétation aquatique.

Les objectifs du syndicat sont identiques au SDAGE Loire Bretagne ainsi qu'au SAGE Sarthe aval, ils sont donc de sensibiliser, développer la pédagogie et les échanges, améliorer la qualité des eaux, améliorer l'hydromorphologie et de la continuité écologique, préserver les zones humides, gérer la ressource de façon équilibrée, Réduire la vulnérabilité aux inondations et du ruissellement.

1.3. La cellule d'animation du syndicat

Le comité syndical est composé de 18 titulaires, de 9 suppléants, 1 présidente, 2 vices présidents, 1 secrétaire et 1 technicienne de rivière.

2. Présentation de la cellule d'animation du CTMA

2.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni 1 fois au cours de l'année 2017 :

- le 21 février 2017 : Synthèse de la 2^{ème} phase pour l'étude sur les ouvrages de l'Erve (Présentation des scénarii)

Le comité de pilotage du 2 février était composé de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil départemental 72,
- La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe,
- Sarthe nature environnement,
- L'ONEMA 72,
- La Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 72,
- Le comité syndical.

L'ordre du jour portait sur la présentation des scénarii d'aménagement ouvrages par ouvrages.

Assistaient à cette réunion 4 administrations sur les 9 conviées, 1 administration excusée et 09 membres du CS sur 18.

2.2. Le Comité technique

Aucun comité technique n'a été convoqué durant l'année 2017.

2.3. Le comité syndical

Le Comité syndical s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2017 :

- 07 mars 2017, DOB, budget et point sur les travaux en cours
- 28 novembre 2017, point GEMAPI et point sur les travaux

2.4. Intercommission SAGE Sarthe Aval

La Technicienne de rivière fait partie de la commission milieux aquatiques du SAGE Sarthe Aval ainsi que du groupe de travail pour la cartographie des cours d'eau sarthois. Ces commissions se sont

réunies plusieurs demi-journées au cours de l'année 2017. La technicienne de rivière a assisté aux réunions suivantes :

- Le 31 janvier 2017 : Réunion de cartographie des cours d'eau sarthois
- Le 27 février 2017 : groupe de travail étude volume prélevable
- Le 02 mai 2017 : groupe de travail étude volume prélevable
- Le 14 novembre 2017 : Intercommission SAGE Sarthe Aval

2.5. GEMAPI

Depuis le début d'année 2017, les Syndicats de l'Erve, la Vaige, l'Erve & le Treulon et la Taude se sont associés pour mener une étude de gouvernance GEMAPI en vue de la fusion de ces 4 syndicats.

Des comités de pilotages et des comités techniques se sont réunis plusieurs fois durant 2017 :

- Le 09 mai 2017 : Copil phase 1 : état des lieux
- Le 13 juin 2017 : Cotech
- Le 16 juin 2017 : Copil phase 2 : présentation des scénarii d'évolution de la gouvernance
- Le 06 septembre 2017 : Cotech

2.6. Colloques et formations

La technicienne de rivière a également suivi des formations ou a assisté à des colloques :

- Le 06 avril 2017 – 1 journée – rencontre technicien de rivière de la mayenne, retour d'expérience
- Le 16 mai 2017 – 1 journée – outils de sensibilisation hydromorphologique, retour d'expérience
- Le 11 et 12 Octobre – Colloque AELB Massiac (15)

3. Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l'Erve et du Treulon sur 2017

Sur l'année 2017, ont été réalisés :

- Restauration des berges et ripisylve : 9 530 mètres linéaires de berges soit 4 765ml de cours d'eau
- 16 gros abattages
- Embâcle : 298 embâcles retirés (tous volumes confondus)
- 25 Abreuvoirs en descente aménagée
- 1 passage à gué (2 abreuvoirs face à face avec lisse coulissante)
- Talutage
- Empierrement
- Peigne à sédiment

La carte de localisation des travaux se trouve en annexe 2.

4. Actions de communication

Depuis Mars 2015, le syndicat de l'Erve et du Treulon en partenariat avec les syndicats de la Jouanne, du Vicoin, de l'Erve, de la Vaige et de la Taude, s'est doté d'un site internet.

Ce site permet au syndicat d'expliquer ses objectifs et de l'illustrer par des exemples.

<http://www.erveetreulon.portail-bassins-versants.fr>

Depuis maintenant 7 ans, la technicienne de rivière rencontre régulièrement les riverains du cours d'eau et les sensibilisent aux différentes problématiques du territoire et plus particulièrement de leurs parcelles. Bons nombres d'entre eux commencent à changer leurs pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leurs parcelles et donc de l'environnement. Des abreuvoirs et des protections de berges ont ainsi été créés pour limiter le piétinement bovin et des clôtures refaites par exemple.

L'étude sur les ouvrages débutée en septembre 2015 se poursuit. Nous en sommes actuellement à la phase 2, établissement des scénarii d'aménagement par ouvrage. Le syndicat doit maintenant présenter aux propriétaires ces scénarii pour ensuite qu'ils acceptent un des scénarii. Suivra la phase projet détaillé par ouvrage.

5. Budget et financement

Le coût des travaux sur le territoire du Syndicat est décomposé de la manière suivante :

- 26 222.30 € -> Restauration berges et ripisylve
- 2 400 € -> Gros abattage
- 12 293.60 € -> Embâcles
- 28 521.60 € -> Abreuvoirs, gué.
- 5 046 € -> Enrochement, talutage et clôture
- 3 450 € -> Peigne

Soit un total de 77 933.10 € TTC, subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Conseils départementaux 53 et 72 et la Région pays de la Loire. Sur ce montant, 23 239.67€ font partie de la 5^{ème} année de travaux et 54 693.43€ correspondent à une partie de la 6^{ème} année de travaux.

6. Bilan et perspective

Le syndicat a entamé sa sixième année de travaux sur le territoire de l'Erve aval et du Treulon.

L'objectif est de poursuivre ces travaux dans le but de limiter l'impact du piétinement des bovins, enjeux fort présent au sein du territoire.

La perspective principale pour l'année 2018 est dans un premier temps de finaliser l'étude sur les ouvrages sur l'Erve aval, dans un deuxième temps de commencer les travaux d'aménagements sur les sites favorables et dans un troisième temps de continuer la restauration et la protection des berges.

7. Annexes

7.1. Annexe 1 : Photos travaux 2017

7.2. Annexe 2 : Cartographie des travaux 2017

ANNEXE 1

Avant travaux Peigne

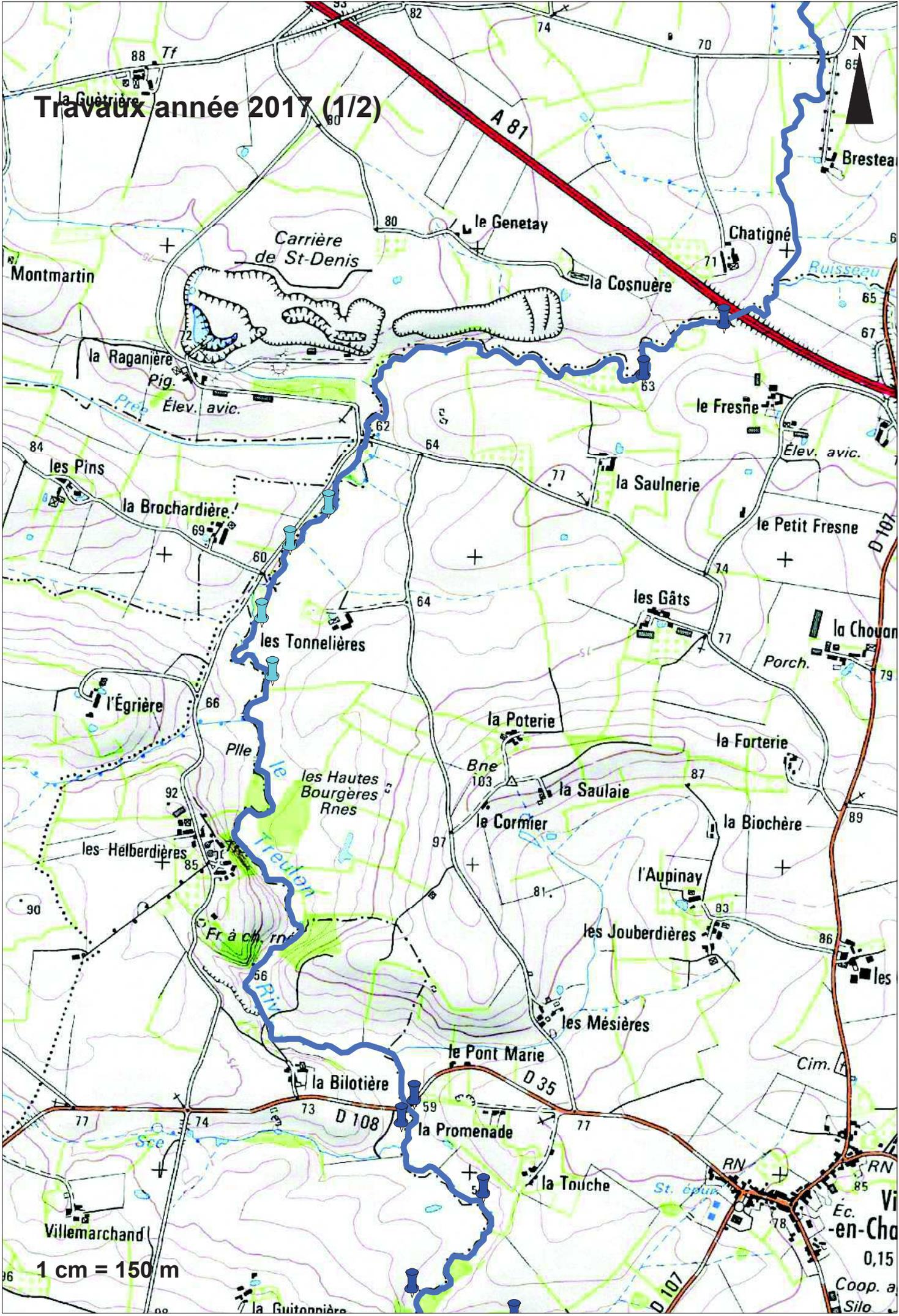


Après travaux





Travaux année 2017 (1/2)



1 cm = 150 m

Travaux année 2017 (2/2)

